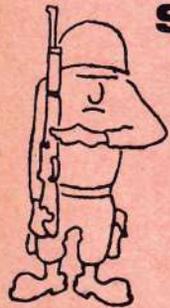


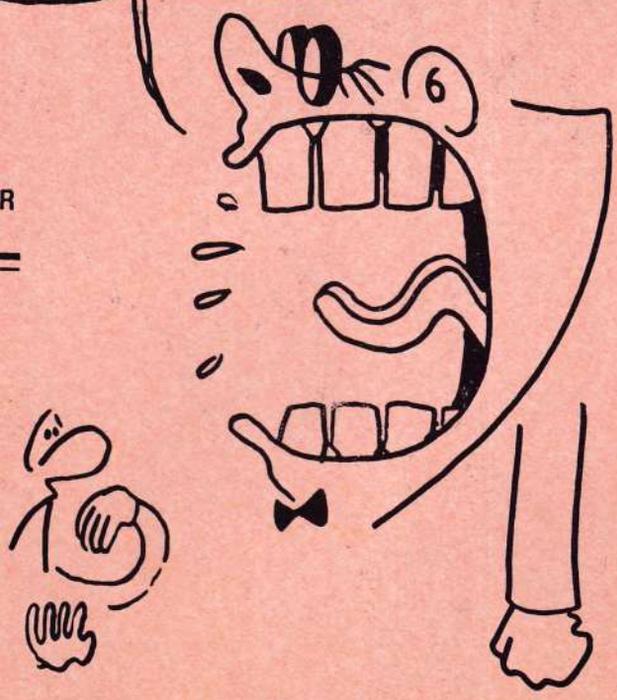
S.O.S. V.D.B.: (voir à l'intérieur)

SOS cerveaux



**VOUS VOULEZ
DÉTRUIRE
L'AUTORITÉ
!**

12 MAI :
FANCY - FAIR



G. Huck
69

SOS CERVEAUX

L'ORGANE DES GENS QUI PENSENT

Tirage : 650

Editeur responsable :
S.O.S. Cerveaux
7 - rue Pepin
Namur

CCP. : Les Anciens de St Louis
N° 72.45.57



NE VOUS PRIVEZ PAS DE PENSER

AVEC "SOS"

S O S

éditorial

Aux lecteurs,

Je n'ai dans cet éditorial aucune envie de vous faire des phrases. Au plaisir vain d'élaborer des formules dignes d'un académicien, je préférerai celui de vous avertir ?

Pourquoi ces articles dits "engagés" ?

Pour deux raisons...

La première est bien simple : c'est le droit de chacun de se faire entendre. Je sais bien que cet argument est devenu journalier ; il n'en reste pas moins vrai.

La deuxième est que nous voulons provoquer le dialogue : si certains articles vous gênent ou heurtent vos convictions (le "si" est loin d'être un irréel), il ne tient qu'à vous de répondre. C'est dans ce but que nous prévoyons une "tribune libre" dans le prochain numéro.

Pour éviter que l'on nous accuse de plagia, il me faut encore vous dire que les dessins sont de CHUCK. "Il n'y a, écrit-il, aucune interdiction de reproduction sur ce recueil ("Chuck 68-72") destiné à faire rire les militants et grincer les bourgeois." (Fin de citation).

Comme nous n'avons d'actions ni chez Ford, ni chez Coca-Cola, nous reproduisons un poème de PABLO NERUDA. ("Le chant général", Editeurs français réunis, 1950).

Les articles n'engagent jamais que leur auteur : le bureau des réclamations n'est pas encore créé.....

Je désire conclure par ce qui me tient le plus à coeur. Voilà plus d'un an maintenant que nous a quitté Monsieur l'abbé Dehant, notre regretté directeur.

Les mots me manquent pour exprimer mes sentiments... son souvenir restera longtemps vivace en nos coeurs.

René ROBAYE
Rhétorique

**" ALLONS PLUS VITE
ET NOUS IRONS
MOINS LENTEMENT. "**

C'EST
TROP
INJUSTE
!



Monsieur le Professeur, Jérôme travaille trop! 2 heures pour faire son devoir..
C'est trop n'est-ce pas ???

Mais Madame, s'il traîne de cette façon, c'est parce qu'il a trop peu de travail.
Si nous doublons les devoirs, croyez-moi il ira beaucoup plus vite.

Après profonde réflexion, je trouve que c'est juste.

- exemple : aujourd'hui j'ai du travail, du travail ...

En plus, on m'a donné cet article à faire et j'ai presque fini.

Alors élèves sceptiques, prenez de la vitesse pour éviter qu'on ne vous y aide en renforçant les devoirs.

Pour aller moins lentement :

1) Etudiez d'abord vos leçons et revoyez la matière de la journée. Vous verrez que généralement les devoirs sont des applications des leçons et vous les ferez plus facilement, donc plus vite et mieux.

2) Essayez de travailler dans le calme... et respectez un horaire... sans trop d'interruptions prolongées pour voir "la sorcière bien aimée"... etc...

Peut-être aurez vous fini pour voir "Madame et son fantôme".

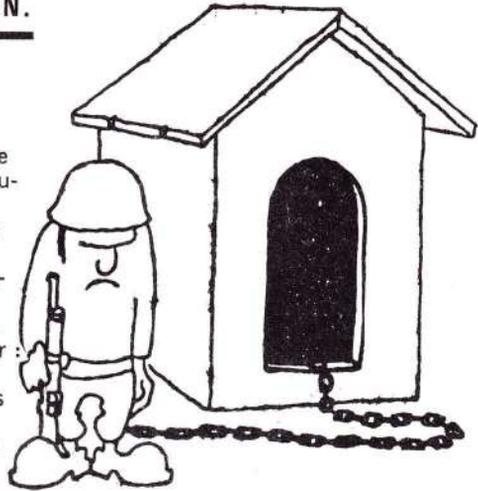
Inutile de contester, c'est trop démodé... et la matière n'entre pas sans effort dans les cerveaux .

Une mère anxieuse du surmenage de ses petits chéris.

LES IMPRESSIONS D'UN MILICIEU.

LE PROJET V.D.B.

Je suis contre le projet VDB. ; on profite que les jeunes sont très malléables... pour les abrutir au fond. Je crois qu'on veut diminuer ce ressort jeunesse chez les jeunes par le service militaire : après le service, ce n'est plus la jeunesse. Pourquoi ? Parce que qui dit jeunesse dit indépendance, dit spontanéité... Or, l'armée va t'inculquer des automatismes. Tu n'auras même plus la possibilité de penser tu vas avoir un officier, tu vas le saluer. Ou bien au moindre cri ou n'importe quoi tu vas te mettre au garde-à-vous : on est au fond brimé ! Il y a une cassure entre la jeunesse : un an, ça marque ! !



LA RATIONALISATION DE L'ARMEE.

C'est un vœu pieux, ça, de rationaliser l'armée : comment pourrait-on rationaliser des gens qui ne travaillent pas ?

Au point de vue du matériel par exemple : je suis au génie et nous avons des ponts, des grues, des bulldozers. On ne s'en sert jamais : alors ils s'usent et après dix ans, parce qu'ils n'ont pas servi, ils sont complètement morts. Il fallait construire une annexe au garage, chez nous au régiment : on a dû faire venir une entreprise privée !

On ne peut pas user le matériel... on ne travaille pas, il faut attendre. Comment veut-on rationaliser ça ! !

DES PROPOSITIONS - LA SUPPRESSION DES SURSIS.

En Suisse, les jeunes font quatre mois de service militaire, puis rentrent dans leurs foyers. Ils auront par la suite des rappels de quinze jours : ils ne subissent pas d'abrutissement.

Ou bien faire un service social, après avoir appris le maniement d'armes. Ce serait rentable pour la société ! Mais faire attendre pendant douze mois dans une caserne n'est pas rentable et apprend l'oisiveté : il sera très dur à la fin du service militaire de se remettre à étudier. Surtout pour les classes défavorisées. Quand le père est médecin, d'abord il a l'argent, il peut se permettre de faire doubler son fils et de toute façon, un an d'interruption pour son fils ne change rien. C'est tout différent pour un fils d'ouvrier.

C'est proprement discriminatoire. Un fils de médecin, pour tenir son rang, poussé par ses parents, fera des études universitaires. Mais un fils d'ouvrier aura très dur : après un an, il aura appris un petit métier à l'armée, et encore, s'il apprend quelque chose, et n'aura plus le goût de se remettre aux études.

Si les universités sont trop remplies, que l'on mette des critères d'intelligence, des critères objectifs, mais qu'on établisse pas une mesure si discriminatoire !

MARIAGES

23 déc. 72

François COLAS (prof) & Nicole MEUNIER

23 janv. 73

Alain THEYS (anc.) & Marcelle GODDIJN

7 avril 73

Georges MOSSIAT (prof.)

& Béatrice WATHELET

11 avril 73

Joseph COLLARD

& Geneviève CAPELLE (prof.)



NAISSANCES

13 juin 72

Udo, chez J.P. VAN NIEUWENBURG (anc.)

10 Juin 73

Florence et Jean-François, chez J.M. MAHIEUX (anc.)

14 janv. 73

Anne-Sophie, chez Y. CHARUE (anc.)

22 févr. 73

François, chez J.L. LOISE (anc.)

? janvier 73

Bénédicte, chez G. MULLER (prof.)

13 mars 73

Claire, chez BODSON (prof.)

Chuck 70

CHAP. 5.

Suppression partielle et progressive des sursis et service militaire entre 18 et 21 ans.

Objections : Coupure entre les études secondaires et supérieures.

Il est plus qu'évident que cette interruption défavorise les fils de famille dites "plus modestes".

CHAP. 6

Réduction du temps de service militaire.

Objections :

CHAP. 7

Un seul service par famille.

Objections : cette réduction à un seul membre d'une famille entraînera un impôt de solidarité, une participation au budget de l'armée. Ce chapitre prévoit aussi la création d'un service civil obligatoire ; par rapport à la situation actuelle, le système de dispenses est réduit à néant puisque les enfants d'une famille devront tous faire un service, militaire pour un, civil pour les autres.

Qu'en pensent les familles nombreuses ?

Ce chapitre prévoit aussi l'extension de l'impôt de solidarité aux ressortissants étrangers qui ne jouiront d'aucun droit nouveau en contrepartie.

CHAP. 8

Dégagement.

De façon générale, on peut observer la volonté de mise en place d'une structure plus efficace à l'intérieur de l'armée, d'un accroissement de la sélection pour les études supérieures (sélection défavorable aux personnes de revenu modeste) et de la coopération armée-gendarmerie pour la prise en charge des jeunes par les autorités, le plus tôt possible.

Tout ce qui a été dit jusqu'ici prend en fait sa véritable signification lorsqu'on replace le projet à l'intérieur d'un cadre plus vaste constitué par toute une série d'autres mesures.

Ainsi, lorsque l'armée et surtout la gendarmerie brise des piquets de grève comme ce fut encore le cas récemment à Sitel (Huy) et à Carterpillar (Gosselies), lorsque de cette façon elle s'oppose à des ouvriers réclamant une amélioration des conditions de travail (rythme de travail, sécurité, stabilité de l'emploi, salaire) qui sert-elle au juste, si ce n'est la minorité patronale qui possède l'argent ?

Il importe aussi de savoir que la gendarmerie sert à maintenir à tout prix l'ordre social actuel, composé d'inégalités culturelles, économiques et sociales.

Il importe de savoir que l'armée qui remplace un secteur public en grève empêche les revendications d'aboutir. Ce ne sont bien sûr là que des tâches dites accessoires, du moins en temps de paix, mais il faut avouer qu'elles deviennent de plus en plus fréquentes. Ces quelques remarques permettent mieux de comprendre les différents griefs formulés contre le projet VDB et surtout contre les points concernant le renforcement de la gendarmerie et de la liaison plus étroite entre l'armée et la gendarmerie...

Si l'on considère toute une série d'autres mesures, on peut se poser quelques questions.

Ainsi le projet de loi Vranckx visant tous les "groupes susceptibles par leur action de troubler l'ordre public", ce qui revient à interdire la solidarité entre grévistes d'usines différentes. Ainsi les décisions du "comité de la hache", instauré par le gouvernement Leburton, qui vise à réduire le déficit budgétaire de l'armée en réduisant les crédits attribués à l'éducation nationale, à l'emploi et au logement, réduisant aussi l'apport financier à toute initiative sociale et culturelle. On peut s'étonner de la franchise avec laquelle on nous annonce, en même temps, d'une part la réduction de cinq milliards du budget de

l'éducation nationale et d'autre part l'achat pour cinq milliards de matériel militaire !!!

Le problème des sursis peut être mis en parallèle avec l'instauration dans les universités de l'augmentation du droit d'inscription aux cours, et aux examens, mesures ayant pour but unique de sélectionner les jeunes, mais sur une base aussi scandaleuse que celle de l'argent !

Quel sera le destin de ce projet ? En fait, de par la déclaration gouvernementale de Leburton, on peut conclure que ce projet passera pratiquement dans son entièreté.

Ce sera une preuve supplémentaire que si les jeunes jouissent d'une nécessaire liberté d'expression, ils ne disposent pas de liberté de décision : ils peuvent parler, et ils l'ont fait assez clairement, on ne les écoute pas. Beaucoup de jeunes en ont marre de l'armée !

Pourquoi n'être qu'un numéro ? Pourquoi l'Eglise ne réagit-elle pas contre ce projet et contre l'armée ? Pourquoi a-t-elle partie liée avec l'armée ?

Les réponses à ces questions sont très significatives et se passent de commentaires.

P. Zimmer,
Standonckstraat - LEUVEN.

ANNUAIRE DES ANCIENS

CHANGEMENT :

- * MICHEL Jean-Claude
rue Grandgagnage, 28 - 5000 Namur
Attaché de Direction, Financière THIRAN et Cie, Namur.

RECTIFICATION :

- * DEFOSSE Emile
av. Frère A.M. Gochet, 63 - 5600 Tamines (et non 5700 Auvélais).

NOUVEAUX MEMBRES :

- * ANCIAUX Francky - R. 72
route d'Agimont - 5526 Rosée
Etudiant en Droit - UCL.
 - * JEULIN Bruno - R. 72
rue de la Chapelle, 14 - 5000 Namur - Tél. 081/265.96
Etudiant en Droit, FNDP. Namur.
 - * MARCHAL Jean-Marie - R. 61
chaussée de Wavre, 1627 - 1160 Bruxelles
Lic. Sc. Germ. UCL. - Traducteur au Ministère.
 - * MAZY Hubert
rue des Sorbiers. 16 - 5101 Erpent
 - * SEDEYNS Bernard - R. 72 -
rue Saint Martin, 126 - 5000 Namur - Tél. 081/254.98
Etudiant assistant psycho-pédagogie.
 - * SMIETS Pierre - R. 72
route de Saint Gérard, 42 - 5150 Wépion - Tél. 081/275.97
 - * THYS Bernard
rue Dohet, 15 (La Plante) - 5000 Namur - T. 081/260.83.
 - * YERNAUX Philippe - R. 72
rue du Paradis, 52 - 5100 Jambes - Tél. 081/314.90
Etudiant Ingénieur Agronome, Gembloux.
-

NOUVELLE DU CLUB DE PHOTO

Tout est reparti... et reparti du bon pied !

Depuis le début de l'année, chaque jour, deux groupes vont apprendre la technique de l'impression et du développement des films et des photos.

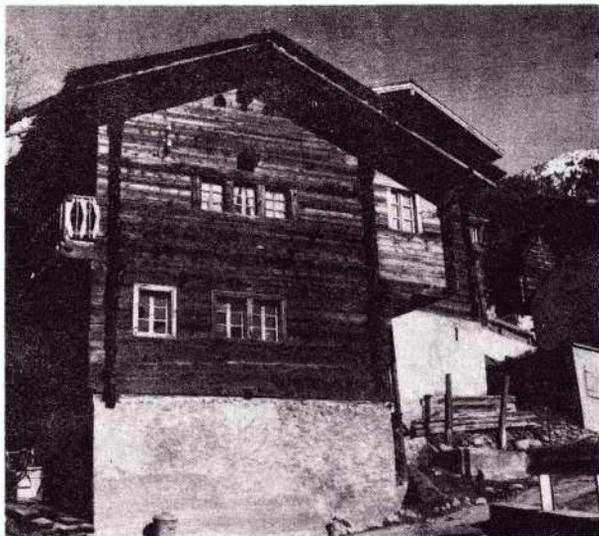
Les résultats sont de plus en plus satisfaisants : sous l'égide de moniteurs expérimentés (?), les photos sortent comme les pains du four du boulanger, ou trop cuites, ou trop peu, et, plus rarement à point...

Plusieurs parmi les membres du club ont participé au concours Agfa, dont les résultats nous parviendront au mois de mai. Tous, nous croyons (ou nous espérons) avoir gagné le premier prix. Et pourtant...

Nous projetons d'organiser une exposition de nos petits chefs-d'oeuvre.

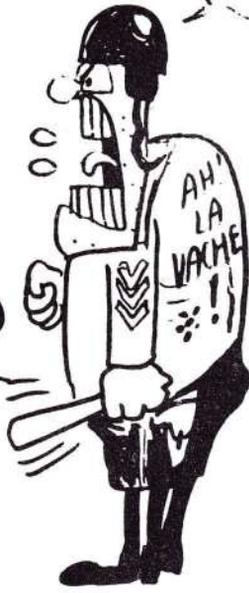
D'autre part, les classes qui souhaiteraient avoir une photo de leur classe peuvent s'adresser à Luc Delvaux - poésie latin-grec —

Luc DELVAUX.



A BAS
L'ETAT
POLICIER

AH ! LA
VACHE
!



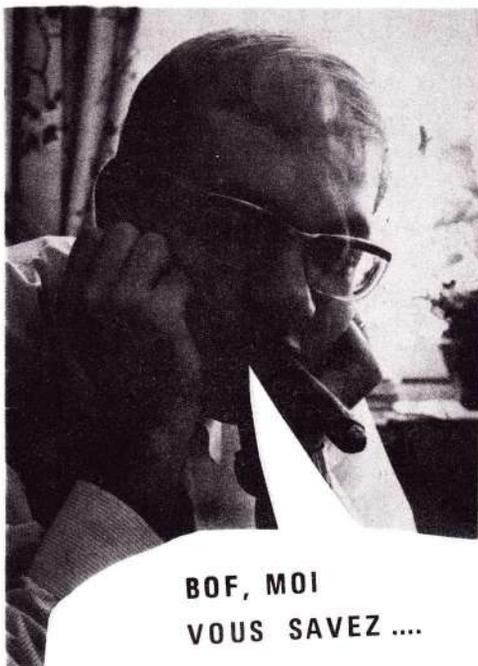
Chuck
69

Mr. FELLER : "J'suis pas
doué"
(suite)

Mr. Feller s'est plaint qu'il
n'avait pas eu de photo lors
de son interview.
Je suis désireux de corriger
cet oubli.

René ROBAYE.

ROGER FELLER



BOF, MOI
VOUS SAVEZ



J'SUIS
PAS
DOUE !

M. FELLER :
un grand.

Photo authentique

A qui la faute ...

Je prends volontiers un article publié dans un journal, qui accusait les Asiatiques de vouloir envahir l'occident. Loin de moi l'idée de croire que le monde communiste est le nouveau peuple élu. Je vous dirai d'ailleurs franc et net que je suis anti-communiste dans le cadre occidental. Mais je ne peux croire que le communisme soit la rage ou le choléra.

Mais je m'égare peut-être, et je reprends en substance l'idée première de cet article.

"L'Orient cherche par la drogue à affaiblir l'occident,
et cela par les moyens les plus modernes :
la drogue détruit la civilisation
en annihilant toute volonté" - (sic).

Je sens que le pays le plus visé par cet article est la Chine, communiste et révolutionnaire.

Que la drogue vienne d'orient est l'évidence même, que les Chinois y soient pour quelque chose est tout aussi vrai. Que la Chine soit un état révolutionnaire et expansionniste est l'évidence même, mais cet expansionnisme a une légère excuse : la population - 800 millions - excusez du peu !

Accuser les Chinois d'envahisseurs est un peu "gros". Un peu d'histoire s'il vous plaît : les occidentaux n'ont-ils pas voulu faire de la Chine une terre de colonies ? Les Japonais n'ont-ils pas envahi la Chine et chaque grande puissance n'a-t-elle pas cherché sa place au soleil, les Etats-Unis menant la ronde du pillage ?

Qui donc introduit la drogue en Europe sinon des blancs, courtiers honnêtes dont le compte en banque laisse rêveur ? Ce sont rarement des Asiatiques, mais comme entre un boîteux et un coureur de 1000 mètres il y a tout de même un léger désavantage pour qui vous savez...

Que la proportion de jeunes drogués prenne l'allure d'une courbe logarithmique, cela crève l'oeil (du borgne). A qui la faute ?

Que n'avons-nous, adultes, un idéal convenable à leur proposer, un idéal qui électrifie les jeunes ! Un corps socialement sain ne subit que peu l'influence de la drogue !

Nous n'avons pas à affronter un problème extérieur, mais intérieur. Sachons y répondre par les moyens ad hoc. Il est plus facile d'accuser le galeux de nous avoir donné la gale que d'éviter le galeux ou mieux, de chercher à le guérir.

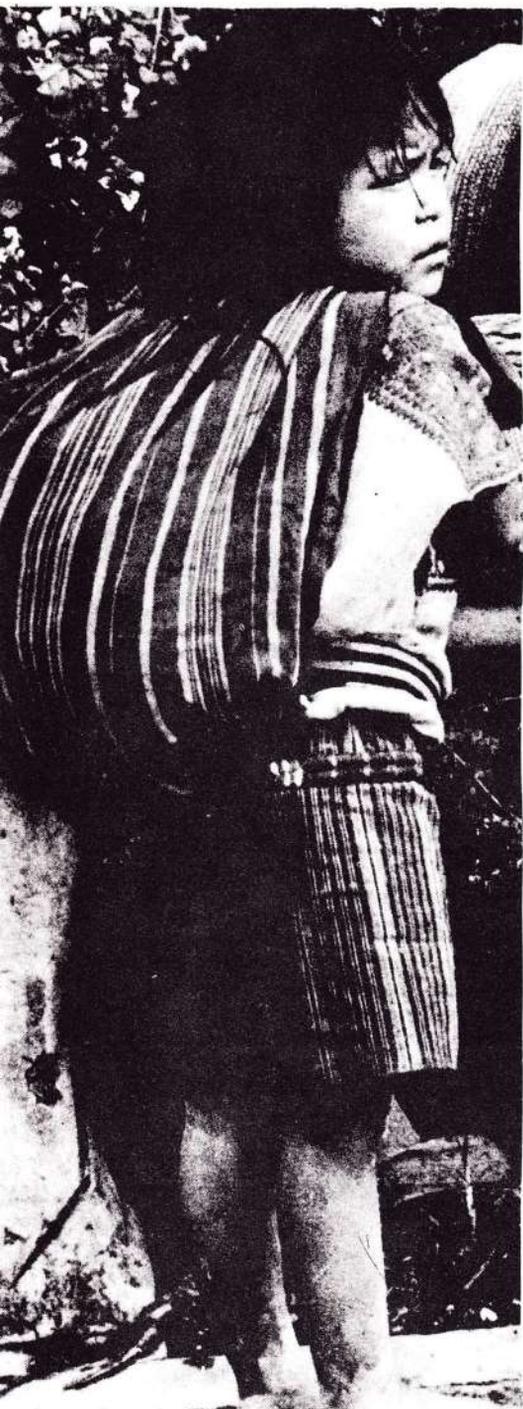
Puisqu'il est courant d'associer la drogue au communisme, parlons-en !

Le communisme, à mon sens, est méthodologique et non ontologique : un pays pauvre a raison de mettre le peu qui lui reste en commun, et de placer ce peu sous la surveillance d'un état centralisé.

Le bol de riz a souvent une portée de dignité plus grande que la liberté au sens où nous l'entendons. On atteint la vraie liberté au sens où nous l'entendons. On atteint la vraie liberté uniquement dans la justice sociale.

Nos pays, parce que riches, n'ont aucun besoin de communisme et on chercherait à nous l'imposer qu'il serait comme un costume d'arlequin pour un cocktail-party...

Bernard CLAUDE
Professeur
Sierra Valais - Suisse.



LA UNITED FRUIT CO

Quand sonnèrent les trompettes, tout
était prêt sur la terre,
et Jéhova partagea le monde
entre la Coca-Cola Inc., la Anaconda,
la Ford Motors et quelques autres Sociétés :
la United Fruit Co
se réserva le plus juteux,
la côte centrale de ma terre,
la douce ceinture de l'Amérique.

Elle baptisa ses terres à nouveau :
« Républicas Bananas »,
et sur les morts endormis,
sur les héros inquiets,
qui conquièrent la grandeur,
la liberté et les drapeaux,
elle établit l'opéra-bouffe :
Elle aliéna les volontés,
offrit des couronnes de César,
déchaîna l'envie, établit
la dictature des mouches,
mouches Trujillos, mouches Tachos,
mouches Carias, mouches Martinez,
mouches Ubico, mouches humides,
de sang humble et de marmelade,
mouches ivres qui bourdonnent
sur les tombes populaires,
mouches de cirque, mouches savantes
expertes en tyrannie.

Parmi les mouches sanguinaires
voici que débarque la « Fruit Co »
qui rase le café et les fruits :
le trésor de nos terres submergées
glisse dans les navires
comme des plateaux.
Pendant ce temps, dans les abîmes
sucrés des ports,
des Indiens tombent
dans la vapeur du matin :
un corps roule, une chose
sans nom, un numéro détaché,
une grappe de fruits morts
renversée sur le pourrissoir.

PABLO NERUDA.

UN GRAND BLOND... AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE :

BERNARD LIEVAIN.

- Pourquoi ne portez-vous pas de barbe : est-ce par impossibilité ou pour ne pas sacrifier à la mode ?
- C'est parce que ma barbe est rousse et qu'elle n'est pas très belle.
- Le porte-cigarettes : est-ce un moyen de vous distinguer du commun des fumeurs ou est-ce par souci d'hygiène ?
- Par souci d'hygiène ! Je fume trop, alors j'ai des palpitations. Il y a un filtre dedans... mais je l'ai perdu, et je n'ai pas les moyens d'en racheter un autre.
- Où êtes-vous né ?
- Dans le Nord de la France... près de Douai.
- Où avez-vous fait votre service militaire ?
- A Charleville-Mézière, 13ème régiment du génie.
- Vous en avez gardé un souvenir cuisant ?
- Je n'en ai pas un bon souvenir... D'abord ce n'est pas à 25 ans qu'on aime faire le troufion... et puis j'étais loin de ma famille et je ne rentrais que tous les quinze jours... surtout que j'avais un gosse qui avait trois mois.
- Que pensez-vous de l'armée française ?
- Oh bien, c'est comme toutes les armées : on passe son temps à attendre la guerre, mais comme elle n'est pas là, on continue à attendre... Je crois que l'armée est nécessaire : tant que tout le monde ne désarme pas... mais il me semble qu'elle est mal conçue.
- Militariste ou non ?
- Eh bien, au point de départ, je vous avoue franchement que l'armée m'intéressait : je m'étais dit : à l'armée, je vais apprendre quelque chose... quand on est français, on est un peu chauvin, alors on se dit : c'est le panache. Puis une fois dans le milieu, on se rend compte de la vanité de tout cela : c'est de la frime : on a de beaux uniformes, de belles armes, et on ne sait pas s'en servir. Le jour du défilé du 14 juillet, la moitié des chars n'ont jamais fait un kilomètre.
- Pourquoi avoir choisi l'histoire comme profession ?
- Ah, c'est une histoire d'amour, ça ! Ça remonte à ma plus jeune enfance. J'ai perdu mon père très jeune. A cause de ce besoin de se rattacher à l'image d'un père, j'ai essayé de le retrouver dans ce qu'il avait fait, dans les objets qu'il avait touchés. C'est ainsi que je me suis retranché sur le passé pour le retrouver. C'est pourquoi j'ai acquis l'amour du passé.
- Pourquoi avez-vous fait vos études en Belgique plutôt qu'en France ?
- Parce que ma mère s'est remariée quand j'avais dix ans, et nous avons bourlingé à travers le monde : mon père travaille aux Nations Unies. Comme il fallait que les études soient stables, on m'a mis en Belgique. Ayant fini mes humanités en Belgique, j'y ai fait l'université. Ayant un diplôme belge et me sentant bien ici, j'y suis resté.
- Que pensez-vous de la Mentalité belge ?
- Ce sont des gens fort sympathiques... mais comme le pays est petit, leur horizon est assez petit aussi. On ne peut pas leur demander la même chose qu'aux français, par exemple, les français qui ont fait des conquêtes sous Napoléon, qui ont été de Madrid à Moscou à pied, d'avoir le même esprit que les Français qui ont eu des colonies en Asie, puis en Afrique.

- Cette mentalité est un défaut ?
- Ni une qualité ni un défaut : il faut accepter les gens tels qu'ils sont.
- **M. Feller a dit qu'il se méfiait des progressistes parce que ceux-ci veulent souvent le changement pour le changement et non pour ce qu'il pourrait apporter. Qu'en pensez-vous ?**
- Il faut du changement dans la mesure où l'on se rend compte qu'il y a un malaise et que l'on aspire à autre chose : il ne faut pas se braquer et rester à des options considérées comme immuables. Je suis pour le changement dans la mesure où celui-ci apparaît nécessaire. Il y a des gens qui, même s'il apparaît nécessaire, ne voudront jamais changer, par peur de l'inconnu. Moi, je suis pour...
- **Vos tendances politiques et sociales ?**
- Tendances politiques ? Eh bien, disons que... je suis du centre gauche. Je suis pour l'amélioration des conditions des petites gens... pour une démocratisation de la société.
- **Vous avez besoin de signes extérieurs pour vous affirmer ?**
- Ça aide, pourquoi pas ? C'est absolument flagrant : je travaille chez moi : tu sais que je suis en train d'arranger une maison. Quand je suis en blue-jeans, et que des gens arrivent, on me dit : "Où est le patron", mais si j'ai une cravate : "bonjour, Monsieur" !
- **Vous êtes nouveau à Saint-Louis : que pensez-vous de la mentalité ?**
- Excellente. Bien sûr, certaines classes sont beaucoup plus ouvertes que d'autres, mais ce n'est pas toujours leur faute... Mes collègues ? Excellent. Il y a bien sûr des gens avec qui on s'entend mieux. Mais c'est très bon : il y a une équipe en pleine recherche et c'est ça qui est agréable...
- **Des souhaits ?**
- Peut-être concernant les programmes, par exemple : le cours d'histoire doit appréhender l'homme dans le temps. Or, l'homme s'appréhende de façon globale : c'est l'homme pensant, agissant, etc.. Si l'on appréhende l'homme de cette façon, le cours d'histoire devient parfois un cours de politique : il ne faut donc pas de contraintes morales ou physiques pour le professeur. On est souvent contraint, même sans le savoir : impératifs de temps, de programmes ou autres...

Propos recueillis par
René ROBAYE et Guilhem HOUART.



SOS THEATRE

LES RHETOS VOUS ONT PRESENTE, LE 10 MARS :

LE REVENANT

DISTRIBUTION :

THEUROPIDE, le père.....	Alain DAMIT
PHILOLACHES, son fils	Guy LESSEUX
CALLIDAMATE, ami du fils.....	Claude LECRON
TRANION, esclave de Philolaches	Marc-Albert MORIAME
GRUMION, fermier de Theuropide.....	Guy PRIGNON
PHANISQUE, esclave de Callidamate	Marcel ARMAND
SCAPHA, entremetteuse	Maryse DUFOUR, poésie Soeurs Ste Marie
DELPHINE, amie de Callidamate	Martine QUINET, poésie Soeurs Ste Marie
PHILEMATIE, amie de Philolaches	Diane DURAY, poésie Soeurs Ste Marie
STRABAX, voisin grincheux	Bernard THONON
SIMØN, voisin conciliant	René ROBAYE
MISARGYRIDE, usurier	Stéphane MAILLEUX

PIECE EN TROIS ACTES, DE PLAUTE.

Dans l'ombre... Michel Bertrand joue à "Zeus, roi des lumières" tandis que le grand Electre Hitien - Jacques Rifon - accompagné de Patrick Muzarelli, (qui n'est pas au courant) tempèrent la fougue du Tout Puissant.

Les "Des spots" : Ghislain Poncelet, Eric Michaux et André Thomas sont survoltés.

Maintenant qu'on y voit clair, branchons-nous à l'écoute de la bande sonore dont l'origine est mystérieuse.

Les accessoires sont fournis par Patrick Muzarelli et Georges Mossiat.

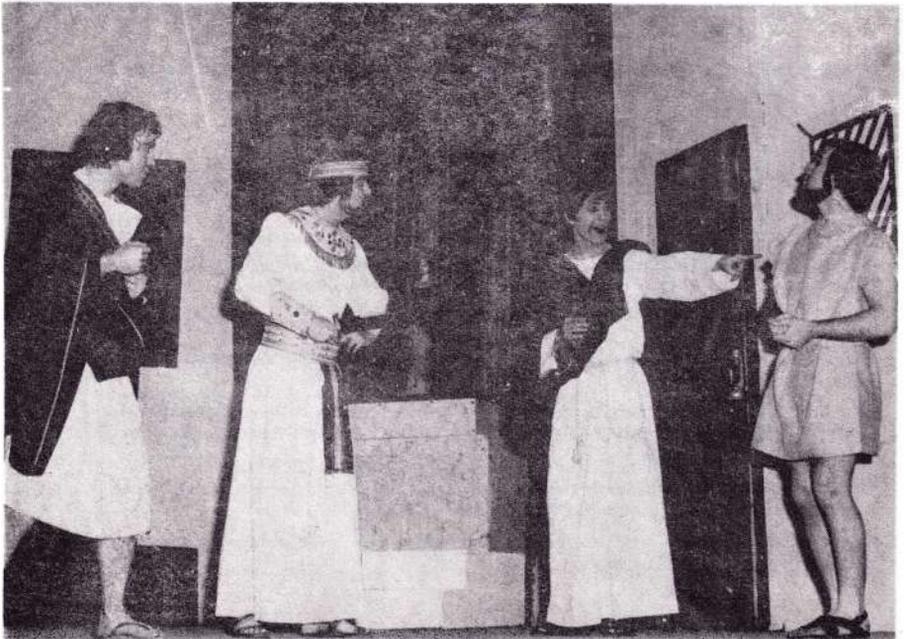
Le maquillage est l'oeuvre de Gerda Dardenne, Marie-Louise Boly et Béatrice Wattelet.

Georges Mossiat a aidé les mamans d'élèves à vêtir les acteurs. Sans quoi...

Les décors ont été réalisés par Marc Joris et Georges Mossiat.

Et celui qui nous a mis en boîte, qui nous a mis en pièces et mis en scène se nomme Jean-Marie Rogier.

Les acteurs.





**Confiez la mise au point et la gestion de vos assurances
à un Producteur Professionnel affilié à**

F E P R A B E L

Michel Henriet

votre assureur.

Rue Elisabeth -51 - 5800 GEMBLoux. - RCN. 30679 -

TEL. 081/614.88

PURNODE

EST CONNU POUR SA BIÈRE ...

Dégustez la **PURNODE PILS**

GAULOISE

SAISON REGAL

Nos livreurs passent chez vous chaque semaine -

TEL. 082/612.10

**"SOS CERVEAUX" REMERCIE LES
ANNONCEURS (ANCIENS DE ST-LOUIS)
DE LA CONFIANCE QU'ILS ONT PLACEE
DANS LA REVUE.**



CH. JAMAR

& FILS

Boulevard d'Herbatte - 123 - 125 - 5000 NAMUR -

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION

TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION

DE TRANSFORMATION

DE BETON ARME

D'ENTRETIEN



Pour votre épargne ...

La solution qui vous convient

un placement

avantageux et souple

LE CARNET DE DEPOTS

SOCIETE GENERALE

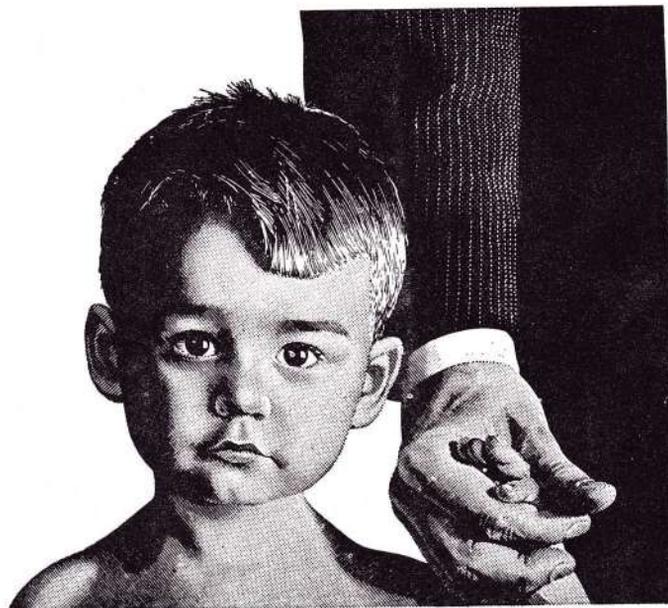
DE BANQUE



*Inspection Provinciale de Namur
Chaussée de Louvain 250
5004 Bouge - Tél. 081/724.90*

CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

Société Anonyme constituée en 1860



**L'épargne, au
CREDIT COMMUNAL,
c'est sûr et certain.**

QUAND CEUX QUI SONT SORTIS ...

REVIENNENT.

Mercredi 21 février 1973, 20 H. Dans une salle de classe du rez-de-chaussée où s'étagent des sièges en gradins, une cinquantaine de personnes ont pris place. Il y a les élèves de 1ère des diverses sections, tout en haut bien sûr. On note la présence de leurs parents ainsi que des "professionnels" de l'Institut : M. le Directeur, M. Abel, M. l'abbé Rifon. Enfin, plus bas, une douzaine d'anciens et d'anciennes (pas de St-Louis, celles-là !), pour la plupart encore jeunes, si l'on accepte cet adjectif pour les - 20.

Ce soir, c'est la séance annuelle d'information Carrières, la 6ème du genre, organisée et animée par les Anciens.

Luc Arnould, président de l'Association, barbu comme un militant (non gauchiste, explique le processus de la soirée. Chacun des orateurs, venu à la demande d'au moins un élève, va présenter très brièvement sa profession devant l'assemblée de l'auditoire. Ensuite, par petits groupes, les participants discuteront des carrières qui les intéressent plus particulièrement.

Et ainsi, tour à tour, les ancien(ne)s passent à la barre et expliquent de quoi sont faites leurs études et, à présent, leur vie professionnelle. De façon générale, le style est clair, sobre. Pas de "bluff", ni de phrases inutiles. Au sortir des études, l'enthousiasme et l'idéal se trempent forcément dans les réalités matérielles. Il n'y a pas de voie royale, autant le dire tout de suite...

Pêle-mêle, citons un journaliste, un psychologue, un géomètre expert-immobilier, un ingénieur commercial, un économiste, un architecte, un pharmacien, un aviateur, un officier, un kinésiste, un vétérinaire, un ingénieur technicien, un régent littéraire, un professeur de techniques (graduats). Pardon si j'en oublie. On remarque qu'a disparu l'engouement pour les professions vedettes de naguère (médecin, avocat, ing. civil). Pas de temps mort, ni de longueurs, grâce au rring d'une minuterie que Luc Arnould remonte ostensiblement : 300 secondes pour chacun.

La série des exposés s'achève sur une intervention brillante et incisive d'un délégué de l'Office National de l'Emploi. (Ouf ! l'auditoire devenait "hot"). Après quelques instants d'interruption, s'établissent des carrefours où il est davantage question des difficultés et des spécialisation dans les études, des débouchés, traitements, genre de vie des professions évoquées.

Finalement, tout le monde se quitte, décidé sinon informé. La soirée a été excellente, le public pas assez nombreux et les anciens tels qu'on les souhaite, c'est-à-d. "disponibles".

LA RUEE VERS LA FLUORINE.

Elle débuta comme il y a 100 ans avait débuté la ruée vers l'or. Ce fut Marc Simon qui le premier mit le feu aux poudres.

Aussitôt la date fut fixée au 21 décembre et l'objectif fut choisi, une mine de fluorine du petit village de Foische, à la frontière française.

L'expédition démarra vers 10 heures du matin, alors que le groupe se divisait en deux pour aller soit dans la voiture de Monsieur Duquenoy, soit dans la voiture de Monsieur l'abbé Rifon.

Les deux attelages soufflaient; haletaient mais ne se rendirent point (1), et nous pénétrâmes sans difficulté dans Foisches.

Aussitôt commença l'exploration de la Mine. L'éclairage mal aisé et le mauvais équipement de certains ne facilitèrent pas les choses, mais on fit ample provision d'échantillons.

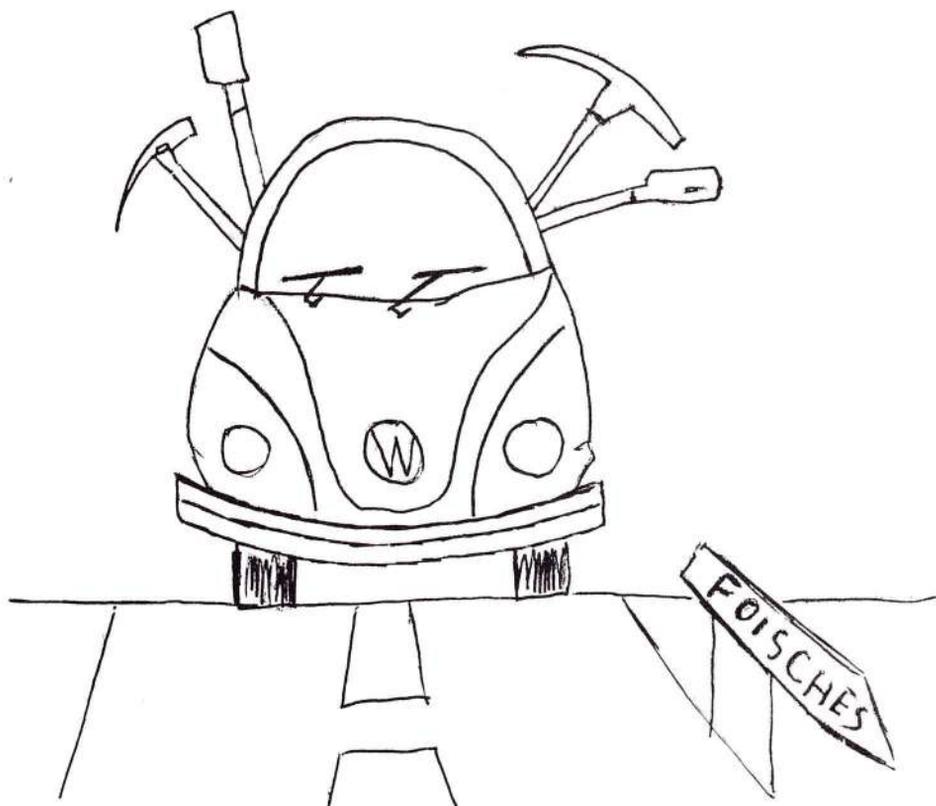
On revient sans encombre, se promettant d'y retourner.

Nous remercions Monsieur l'Abbé Roquet, Monsieur l'Abbé Rifon et Monsieur Duquenoy d'avoir organisé une si belle journée.

(1) Voir Lafontaine.

A bientôt.

Michel VERGNION - 5e Mod.



L'OBJECTION DE CONSCIENCE AU SERVICE DE LA PAIX.

LE TEMPS DES PROHETES.

L'objection de conscience n'est pas une découverte récente.

L'on se plaît à rêver à l'histoire possible du 20e siècle, si les premiers prophètes de la Non-Violence avaient été entendus...

M. LOEBE, président du Reichstag, déclarait, dans un discours prononcé le 11 septembre 1927 à Mannheim :

- "Des masses populaires doivent refuser de prendre part à la guerre qui vient et je vois le jour où la jeunesse de tous les pays refusera le service militaire. Il faudrait une loi en vertu de laquelle messieurs les journalistes et diplomates bellicistes dussent à la déclaration de guerre de se rendre les premiers dans les tranchées.

Nous, nous ne voulons plus prendre les armes.

Non, non, non, mille fois non ! "

En Belgique, Jean VAN LIERDE, ancien président de J.O.C., refusa l'uniforme en 1949 et fut emprisonné 45 jours. Au nouvel ordre de rejoindre reçu en novembre 1950, il répondit NON à nouveau ; ce qui lui valut neuf autres mois de prison. En juillet 1951, même processus. A l'audience du Conseil de guerre, le 3 octobre 1951, il déclare :

- "J'oppose mon veto moral et social à la folie de l'homicide collectif. La guerre, c'est le tombeau de la Liberté, le refus de la révolution socialiste, la négation de l'Esprit et de la Vie, la trahison de la catholicité de l'Eglise et la grande injure à la Croix d'Amour. C'est pourquoi, je lui répons : NON. Et si je refuse le service militaire qui la prépare, c'est pour les mêmes raisons, considérant de plus l'armée comme une école de servilisme et d'automatisme dégradant, comme l'apprentissage du meurtre, comme un centre de prostitution intellectuelle et morale, comme un laboratoire qui anesthésie les consciences en cultivant la perte du sentiment de culpabilité chez les hommes, permettant ainsi les sanglantes hécatombes de millions d'êtres."

Il sera envoyé deux ans en "service civil" au charbonnage du "Bois du Cazier", à Marcinelle.

LE STATUT DE L'OBJECTION DE CONSCIENCE.

Il fallut plusieurs centaines de condamnations pour que l'idée fit son chemin dans l'opinion et dans les milieux politiques, et qu'enfin un statut soit voté le 6 mai 1964.

Ce statut stipule en son article premier que "le milicien qui, pour des motifs d'ordre religieux, philosophique ou moral, est convaincu qu'on ne peut tuer son prochain, même à des fins de défense nationale ou collective, peut demander d'être exempté du service militaire ou seulement du service militaire armé en raison de ses objections de conscience."

L'objecteur de conscience est affecté à un service d'intervention de la Protection Civile, placé sous la direction du Ministère de l'Intérieur.

Ce statut, amendé le 22 janvier 1969, permet maintenant :

1. de détacher les objecteurs de la Protection Civile pour les affecter à des tâches d'utilité publique,
2. d'être reconnu objecteur de conscience APRES le service militaire,
3. d'appliquer aux objecteurs de conscience les dispositions légales qui concernent l'assistance technique dans les pays en voie de développement.

LES QUATRE OPTIONS.

- Aujourd'hui, le jeune appelé doit donc choisir entre quatre options possibles ;
1. Il accepte le modèle traditionnel du service militaire et l'idéologie qu'il véhicule. Il effectue alors 12 mois de service armé - (15 mois s'il est candidat officier de réserve).
 2. Il accepte l'institution militaire, mais préfère à un service militaire peu épanouissant un service plus concret à la communauté humaine internationale, en travaillant deux ans dans l'assistance technique au Tiers-Monde. Il reste alors mobilisable et donc au service de la Défense Nationale.
 3. Il accepte l'institution militaire, mais refuse de tuer et d'apprendre à tuer. C'est l'objection de conscience partielle. Il effectue 12 mois de service militaire NON ARME.
 4. Il refuse entièrement l'institution militaire. C'est l'objecteur radical. Il peut alors opter pour un service civil en Belgique : soit à la Protection Civile, soit dans des organismes sociaux éducatifs et culturels (ASBL du secteur public ou privé) : réseau 900, maisons de jeunesse, d'aide au Tiers-Monde, etc...) ou bien il choisit un service civil dans un pays en voie de développement (assistance technique).
- Dans les deux cas, il ne dépend plus de la Défense Nationale.
La durée de ce service civil est actuellement de 24 mois.

COMMENT OBTENIR LE STATUT. ?

Il faut écrire une lettre recommandée au Ministre de l'Intérieur (1, rue de Louvain, 1000 - Bruxelles). Cette lettre doit contenir les motifs de la demande et le genre de service désiré : objection totale, art. 18 de la loi du 3 juin 1964, objection partielle, art. 17.

Il faut indiquer clairement le sens des convictions personnelles car le Conseil de l'objection, qui statue ultérieurement sur le bien-fondé des objections, s'attache particulièrement à leur coïncidence avec la Loi.

Cette lettre est recevable dès le premier janvier de l'année au cours de laquelle le requérant atteint l'âge de 18 ans, jusqu'au moment où, ayant épuisé ses sursis éventuels, il est convoqué au Petit Château (centre de recrutement et de sélection, CRS). C'est le passage du milicien au CRS qui lui confèrera la qualité de militaire et ce, par la lecture des lois militaires.

Il faut savoir qu'aucune discrimination ne touche les objecteurs de conscience, que ce soit de la part de l'Etat, des milieux professionnels, etc... L'objecteur possède les mêmes droits que tout autre citoyen y compris celui de vote et d'éligibilité. Son certificat de milice mentionnera, comme pour tous les Belges, qu'il a satisfait à ses obligations militaires.

Toutes les garanties relatives au contrat d'emploi, de travail et d'apprentissage applicables au soldat appelé, sont de stricte application pour les objecteurs en service civil.

DÈ L'OBJECTION PROPHETIQUE A LA NON-VIOLENCE REVOLUTIONNAIRE...

De prophétique qu'elle fut - et qu'elle devait être : le prophète "annonce" la vérité de demain -, l'objection de conscience doit aujourd'hui se collectiviser et susciter la Révolution respectueuse de tous les hommes, qui doit nous rendre la Paix par la Justice.

(Nous sommes 2.000 objecteurs en Belgique et nos Internationales en comptent 400.000 dans le monde). La Non-Violence doit se dresser face à toutes les violences du "désordre établi" : violences structurelles d'ordre économique, politique et social maintenant une domination écrasante des minorités puissantes sur les majorités désarmées ou ... armées les unes contre les autres !

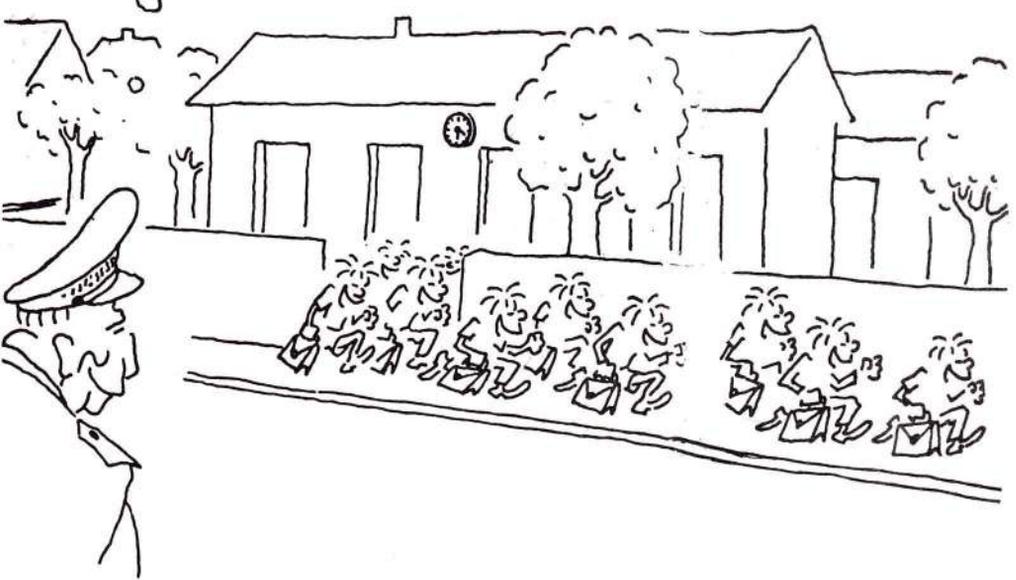
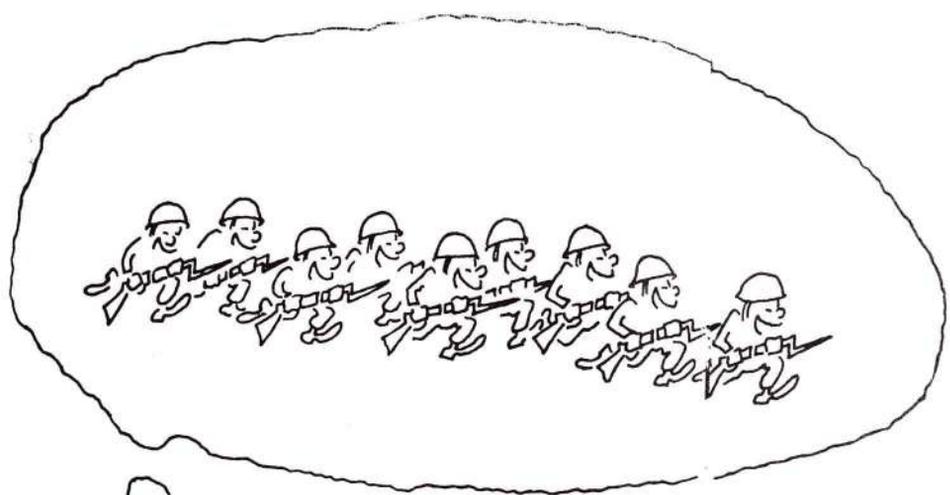
"Nous sommes soumis de plus en plus à cette chose horrible que Galbraith, je crois, appelle la "techno-structure". Une techno-structure militaire-industrielle. Mais si ces structures imposent leurs choix fous à la nation, c'est parce que cette nation s'abandonne et n'a pas de choix précis. Seul un minimum de civisme pourra nous auver, CIVISME ET NON-VIOLENCE VONT ENSEMBLE. Et le rôle des groupes non-violents est d'y éveiller les gens."

"Aujourd'hui, les détenteurs de l'autorité, les responsables des décisions d'avenir, ce sont les citoyens : qu'ils saisissent l'importance de l'enjeu, qu'ils signifient leur volonté, s'ils veulent la Paix sur un univers enfin rassemblé ! "

Robert POLET
23, place de Buzet,
5750 - FLOREFFE.

Documentation.

- "Le service civil en Belgique" - 20 F. au Conseil National de la Jeunesse - 158, av. de Cortenbergh - 1040 - Bruxelles.
- "Objection de conscience et coopération" - 20 F au Service Civil de la Jeunesse (SCJ) - 35, rue Van Elewijk - 1050 - Bruxelles.
- Une section namuroise du M.I.R. (Mouvement International de la Réconciliation) est créé depuis peu. Pour toute information, s'adresser à l'auteur de cet article.



FANCY - FAIR

12 MAI 1973

**ASSEMBLEE GENERALE
STATUTAIRE
des ANCIENS de SAINT LOUIS**

**Samedi 28 avril 1973 - 14 H.30,
à l'Institut St Louis**

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport d'activité sur l'exercice écoulé**
- 2. Bilan financier**
- 3. Elections de 2 administrateurs**
- 4. Activités futures**
- 5. Divers**

(*) Nous souhaitons que les "jeunes Anciens" se présentent et viennent renforcer le Conseil d'Administration. Allons, les Rhétos 64, 65, 66, etc... !

S.O.S. ANCIENS 1972.

Nous gardons tous en notre coeur le souvenir de notre ami, l'abbé Roger DEHANT, qui nous a quittés le 26 mars 1972.

L'Association des Anciens perdait ainsi un de ses fondateurs et plus fidèles animateurs.

Le 29 avril, l'Assemblée Générale forme le nouveau Conseil d'Administration, pour un terme de deux ans.

Ces administrateurs, 3 nouveaux élus et 6 réélus, se donnent, le 12 mai, un bureau constitué de L. ARNOULD (président), J. DEMEFFE (vice-président), Ph. ARQUIN (secrétaire) et R. PIGNOLET (trésorier).

Monsieur l'abbé L. CAUSSIN, nouveau Directeur de Saint-Louis, assure, par sa présence au Conseil d'Administration, la liaison entre les Anciens et l'Institut.

Plus tard, la constitution d'un comité de rédaction de la revue SOS Cerveaux, réunissant Directeur-Professeurs-Parents-Etudiants-Anciens, permettra d'envisager de nouveaux et meilleurs contacts entre tous les membres de la grande famille "Saint-Louis - Namur".

L'année 1972 débute en fanfare par la parution du nouvel Annuaire des Anciens, mis à jour et complété de la liste des promotions de 1940 à 1971.

S.O.S. CERVEAUX paraît trois fois.

La liste des collaborateurs et écrivains occasionnels s'étoffe peu à peu et en tous cas, la qualité de la revue et l'originalité de sa présentation ne font que s'améliorer.

Bien sûr, comme chaque année, on retrouve les activités devenues "traditionnelles" : la séance d'information "Carrières" pour les rhétoriciens, le banquet des Anciens (7 octobre) et le rallye (22 octobre).

Pas la grande foule, bien sûr, mais beaucoup de plaisir... !

Une nouveauté : le 6 mai, le Prix des Anciens est décerné à 2 rhétoriciens, pour leur reportage sur le voyage de la classe à Rome.

Fin décembre 1972, les Anciens sont 323, y compris les rhétoriciens "cuvée 72". Malheureusement, bon nombre des membres ne sont (toujours) pas en règle de cotisation...

N'empêche ! L'Association grandit, en âge et en sagesse...

L. ARNOULD.

S.O.S... BOUQUINS

Les Vipères Rouges, de Maurice Métral.
Ed. "La Matze", Sion (Suisse).
En Belgique, diffusé par Hachette.

LES VIPERES ROUGES.

Le personnage principal de ce roman, Philippe, est frais émoulu de l'Université, où il a étudié la Sociologie.

Pour lui, l'Avenir - comme le coeur - se trouve "à gauche"...

Il est aussi le premier licencié de Grandvaire, un village Valaisan, où il rejoint ses parents, paysans (le père est un conservateur-éclairé), et son pays, qui n'échappe pas aux courants idéologiques qui s'affrontent dans le monde actuel : d'une part, une tendance sociale très critique à l'égard des institutions (l'Eglise, l'Armée, le Capitalisme en général) et, d'autre part, l'attachement à la TRadition dans ce que celle-ci présente de positif, de lumineux et d'essentiel.

Au départ, Philippe prône la révolte.

La solution à tous les problèmes se trouve dans la violence : il en est persuadé.

Puis, dans la réflexion, il éteint peu à peu son agressivité : de la "gauche" il tend une main vers la "droite" avec l'espoir que, à son tour, la "droite" tende une main vers la "gauche".

Ainsi, en dialoguant avec son père, il s'interroge, se cherche.

Ce qu'il souhaite avant tout, c'est la résurrection de sa vallée.

Pourfendant les systèmes politiques dans ce qu'ils ont de mécanique, il essaie alors de se rapprocher des hommes, de les comprendre et de leur montrer que, par-dessus les mouvements réactionnaires subsiste un idéal.

Tous les espoirs ne sont-ils pas permis quand un homme écoute un autre homme ?

Dans la voix et dans le regard s'expriment les âmes.

Enfin, l'amour intervient et plaide sa propre cause, s'épanouissant dans la vérité, la pureté et le respect.

Si Philippe illustre, en quelque sorte, dans ce roman de bouillante activité, une jeunesse tourmentée et qui cherche sa voie au travers d'une jungle de questions, Véronique incarne, elle, le sentiment dans toute sa force, son éclatante grandeur et sa triomphante sérénité !

Bernard Claude,
34, route de Bottire,
Sierre (Suisse)

Les notes de Nestor

UN GROS MOT A REDIRE.

Qui donc a dit : "Un égoïste c'est un type qui ne s'occupe pas de moi " ?

Que quelqu'un nous fasse faux bond, nous joue un tour de cochon, aussitôt nous devenons comme les éléphants.

Cela ne se pardonne pas et nous ne l'oublions jamais... X sera toujours "celui sur qui je ne puis compter". "Celui-là, je le retiens".

Et voilà notre prochain classé, étiqueté pour le restant de ses jours...

Mais que quelqu'un nous rende service, nous témoignons sa fraternité ou sa sympathie par des mots ou des gestes ! Vous savez, ces gens qui répondent toujours à nos appels... Ou qui les devancent même.

Ces vrais copains qui voient toujours ce dont nous avons besoin, ce qu'ils peuvent faire, dire ou donner... Ceux-là reçoivent-ils toujours en échange notre merci ? N'est-ce pas pourtant la moindre des choses que de leur exprimer notre reconnaissance, de leur dire que nous apprécions leur amitié ? Pourtant, nous nous taisons ou du moins notre merci n'est qu'une formule sans aucun sentiment.

Combien de fois n'avons-nous pas dit : "Tu me le paieras" ou "Va-te-faire cuire un oeuf".

Mais combien de fois disons nous ce gros mot : "Merci" - "Merci mon vieux, tu me dépannes un fameux coup" - "Merci".

Le gros mot à dire et à redire... mais souvent nous avons la rancune plus tenace que la gratitude.

Et pour ne pas changer :

..... de m'avoir lu.

NESTOR.



CATHEDRALES



Depuis longtemps parfois
elles sont là devant toi
qui du haut des structures
te regardent, nature.

Par tes vents harcelées,
girouettes brisées,
elles sont là devant toi
depuis longtemps parfois.

Et pourtant tous leurs chants
se font vers toi montants
depuis longtemps parfois,
te témoignant leur foi.

Guy LESSEUX.

L' HOMME

qui ne veut que buildings,
que prairies de béton,
qui ne vit que d'holdings,
de système d'équations ;

ne peut sortir le soir,
admirer dans le noir,
un sourire de lune,
sans y voir fortune.

QUELQUES PERLES D'AVANT NOEL

NAIF :

Un père en "pluche"...

Mon père était parti pour faire la guerre et il n'en est jamais revenu.

Cet ours n'était pas très grand, mais il était assez gras, tout rose...

SCEPTIQUE :

C'est probablement un très bon soldat doué d'une intelligence, ce qui est plutôt rare.

ACTUALISANT :

La différence entre Tite-Live et Luc Varenne, c'est que Luc Varenne sait de quoi il parle.

MACHIAVELIQUE :

Son geste est compréhensible donc il est recommandable.

GRAMMATICAL :

Po ur un historien, c'est un tord grave...

SADIQUE :

Il enfonça complètement de haut en bas son épée dans la gorge...

Roger FELLER.

LES ANCIENS DE SAINT LOUIS - NAMUR

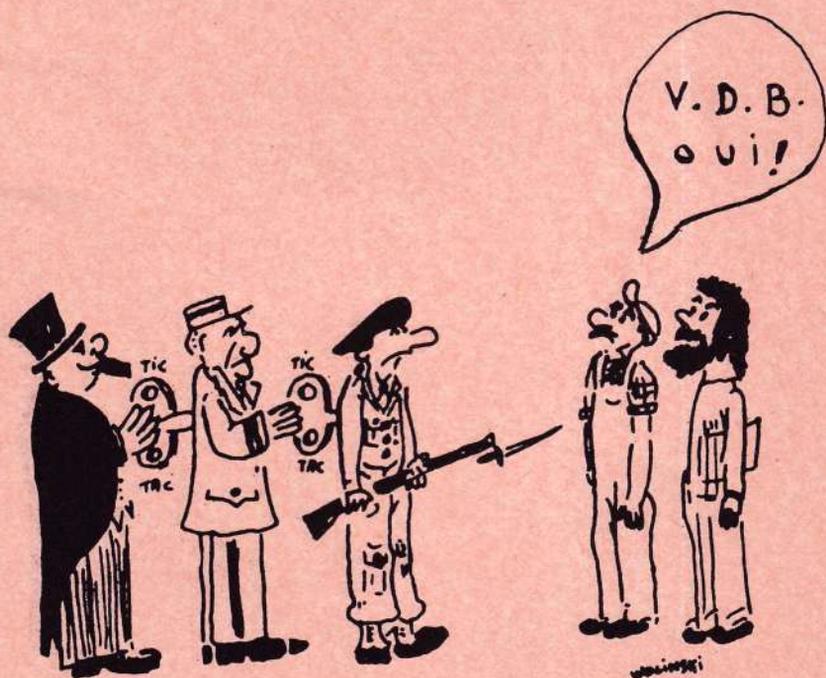
asbl. rue Pepin, 7 - 5000 Namur

CCP. 72.45.57

COTISATIONS 1973

(200 F – ETUDIANT : 75 F)

Faites-le vivement aujourd'hui et oubliez-le demain !



7

